

Fondation Vasarely : précisions

Votre brève «Fondation Vasarely: six mois de sursis», parue dans BAM n° 283 appelle de ma part quelques précisions.

Victor Vasarely a créé et financé une fondation richement dotée (près de 1 300 œuvres originales inaliénables et plus de 18 000 multiples aliénables). Bien après le scandale Debbasch, l'institution, reconnue d'utilité publique en 1971, a été dépossédée de ses collections au profit d'André et de Jean-Pierre Vasarely, par l'intermédiaire de Michèle Taburno, présidente de la fondation d'avril 1995 à juillet 1997 et représentante des intérêts financiers et patrimoniaux des deux héritiers directs.

La veuve de Jean-Pierre Vasarely, dit Yvaral, mon père, s'est aujourd'hui «délocalisée» à Chicago avec les œuvres majeures de l'artiste ayant appartenu à la Fondation. Le terme «sursis» que vous utilisez avec une teinte de commisération laisse entendre que l'action de l'administrateur judiciaire, désigné le 25-10-07 à ma demande, pourrait être vaine. Or, la prédiction arrangeante de maître Renaud Belnet: «Cette décision ne fait que retarder l'échéance», n'est rien d'autre que la confirmation d'un complot ourdi en faveur de la Ville d'Aix-en-Provence qui réussirait à récupérer un bâtiment de réputation mondiale sans respecter les volontés initiales de Victor Vasarely. Une procédure est d'ailleurs pendante devant le TGI d'Aix à l'encontre notamment des membres du Bureau (Véronique Wiesinger, Michèle Taburno, Renaud Belnet et François Hers) pour avoir bafoué, du 2 octobre 2002 au 2 octobre 2007, les statuts en vigueur.

L'association pour la défense et la promotion de l'œuvre de Vasarely, que je préside depuis 2004, fait tout ce qui est en son pouvoir pour assurer la continuation d'une fondation, maintenue légitimement dans ses locaux, et pour faire respecter les volontés du plasticien mécène, dont la notoriété bénéficie à la France et à la Ville d'Aix-en-Provence.

Pierre Vasarely, unique petit-fils et légataire universel de Victor Vasarely – www.sauvonslafondationvasarely.fr

FONDATION VASARELY Six mois de sursis

Elle défraie la chronique judiciaire depuis quinze ans (querelles familiales, détournements de tableaux...). La fondation Vasarely d'Aix-en-Provence a six mois pour montrer qu'elle est viable. Le tribunal a désigné un administrateur, M^e Xavier Huertas, pour gérer les affaires courantes et voir si la fondation peut encore se relever. Pour le président sortant, l'avocat marseillais Renaud Belnet, «cette décision ne fait que retarder l'échéance». La ville d'Aix est, quant à elle, sur les rangs pour reprendre le bâtiment et le transformer en centre culturel... <http://www.fondationvasarely.fr>